

## Bibliothèque municipale "Lecture pour tous"

PERMANENCES : mercredi de 14h à 16h,  
samedi et dimanche de 10h à 12h. Tél.: 02 98 68 25 34.

### L'arbre à livres

Actuellement "L'arbre A LIVRES" Création d'un  
Prix Jeunes Lecteurs par les bibliothèques du  
territoire et la Communauté de Communes du  
Pays de Landivisiau.

3 sélections de livres :

Grande Section, CP: **BONZAIS**

CE: **BAMBOUS**

ET CM: **BAOBABS**

**Du 24 septembre au 6 avril 2019.**

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à  
venir à la bibliothèque. Un jeu de ces livres a  
également été remis à l'école de Bodilis.



### Sélections de livres :

Grande Section, CP: **BONZAIS**

CE: **BAMBOUS**

ET CM: **BAOBABS**

**Du 24 septembre au 6 avril 2019**, chaque  
participant devra lire 4 livres et donner une  
note.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à  
venir à la bibliothèque.

## E korn ar vrezonegerien

### Yar goz Chefig Forc'h

Pa oe leun he hov, pa oe ganti en he zavancher  
eur guchennig vrao a grampouez tomm, e  
lavaras ar baouez keuneuterez da Jefig:

- Ar yér, a-benn dezfi, a rañk beza tomm-bero o  
hof. Roit dezo 'ta, boued tomm. Lakit anezo da  
zrebi ar boued-se en eul Leah tomm, tomm-bero,  
hag antronoz ho-peho marteze daou vi. Setu ar  
« sekred », ha kenavo. Grit evel ma lavaran deoh,  
hag ho-peho viou da gas d'ar marhad ».

Antronoz vintin (d'an deiz war-lerh), goude  
beza tremenet an noz oh ober huñvreou hag  
a oa leun a viou hag a arhant enno, e yeas  
Chefig da glask mein d'ar vengleuz ha pri-prad a  
voutadegou. Pevar dervez a lakeas da ober eun  
tammig lochenn kement ha loch eur hi braz.

D'ar merher, e yeas da Landi da brena peder yar  
nevez, ha d'ar gear ganto; arhant he zizunveziad  
boutegi a oa enno.  
Setu 'ta, seah al loch, ha Chefig hag a-zevri da  
ober tan en he fourn nevez.

Pa gavas dehi e oa gor awalah er fourn, e skubas  
a-zoare al leurenn, ha dao ! diou skudellad  
boued-yér er fourn, hag ar pemp yar e-barz,

ha buan-buan, ar mean war genou ar fourn,  
klozet mat gand kaoh-saout ha pri-prad mesket.  
- « Ahe emao, hag ahe e tozfoh ! » emezi, en  
eur walhi he daouarn el laouer a oa e toull-dor  
an ti.

« Pemp vi, matrehe dég, warhoaz vintin !...  
Antronoz vintin kemend-all, lakom eun dousenn  
hanter bep daou zervez, a raio din pemp  
dousenn da gas da Landi bep merher. Brao eo !  
muioh a houezin eged o c'hoari ober boutegi.  
Tri skoed an dousenn, a raio pemzeg skoed !  
Feiz ! ar vaouez-keaz n'he-deus ket laeret he  
hrampouez ! Ma welfen anehi c'hoaz, e rofen  
dehi an hiviz vraoa am-eus ! »

Antronoz vintin, kerkent ha goulou-deiz, en  
he foennenn, diskabell, he daouarn o krena,  
e tennas Chefig ar mean, hag evel-just, e-leah  
kavoud viou fresk, e kavas yér rostet !...  
Nondendistag ! Kazeg luch ! Buoh vorn ! Mil  
strouillenn !

Nag a dud a zo war an douar, hag a zo Chefig  
Forc'h o ano !...

inet: Barba Lez. (Feiz ha Breiz, miz even 1921).



Sélection BAOBABS  
(CM):

*Le garçon qui parlait avec les mains; L'épouvantable  
peur d'Épiphanie Trayeur; Un son a disparu; Ka  
Mate, Patate !; Robin à la dernière seconde; La  
boîte à musique.*

KA MATE, PATATE !

Antoine aime par dessus  
tout jouer du piano  
et écrire des histoires.  
Un jour pourtant, son  
père l'inscrit au club de  
rugby sans lui demander  
son avis. Une histoire  
pour découvrir que  
finalement, le rugby c  
est vraiment chouette et  
que des fois on peut se tromper...



L'équipe de la bibliothèque : Marie Hélène,  
Mado, Marie Louise Q, Danièle, Edith, Vivienne,  
Elisabeth, Josiane, Noëlle, Josée, Annie, Cécile,  
Marie Louise L S, Nicolas vous accueillera, avec  
plaisir durant les heures d'ouverture pour vous  
les faire découvrir.



## COMMERÇANTS ET ARTISANS

**Services à domicile :** ménages, courses, repas...

Valérie, diplômée auxiliaire de vie et aide-  
soignante, 06 64 95 89 10

**Services à domicile :** ménages, repas, courses,  
garde d'enfants, petits travaux divers. Isabelle,  
diplômée auxiliaire de vie 06 76 92 62 59

**Bricolage et jardinage :**

En chèque emploi service.

Mickaël Créac'h, Tél. 06 49 45 36 98

**Jardinier et divers autres travaux :** Paiement

CESU possible 02 98 67 17 85, 06 25 33 51 32.

**L'Hermine :**

Restauration, bar, dépôt de pain. **Menu ouvrier  
et menu crêpes** le midi, du lundi au samedi  
inclus. Samedi soir crêperie sur réservation.  
Le dimanche bar et dépôt de pain. Groupes  
uniquement sur réservations. Fermé le dimanche  
soir. Tél. 02.98.15.58.71.

**Marc Le Verge :** Vente de viandes à la ferme.

Magasin ouvert le vendredi de 16h30 à 19h30,

le samedi de 9h30 à 12h30. Tél.: 06 99 20 40 83.

www.le-boeuf-semporcte.fr

**Cabinet infirmier :**

12, rue Notre Dame.

Nathalie Cren-Dargent

02 98 29 86 65 ou 06 83 05 31 39.

**Cabinet Kinésithérapie-Ostéopathie :**

18, rue Notre Dame.

Johan TORRES, Sophie CORRE 02 98 61 33 64

**Le Salon de Sophie :**

Coiffure femme-homme-enfant

18, rue Notre Dame, 02 98 72 50 26

**Bretagne Laine - Breizh Gloan :**

Vente de laine aux particuliers

8 zone artisanale de la Croix des Maltotiers, même  
adresse, mais nouveaux locaux plus confortables.

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h.

02 98 29 51 11.

**Animation « Convivial tricot », ouverte à tous,  
le mardi et le jeudi de 14h à 18h. Gratuit.**

**Cg-informatique :**

Dépannage informatique pour particuliers et  
vente de matériels informatique. Guillaume  
Cetnarowski, 2, rue de l'ancienne forge - 29400  
Bodilis - Tél.: 02 98 24 76 07 - Port.: 06 43 47 69 46  
Mail: cg-informatique@orange.fr

**Aux bons plants :** Lionel et Delphine RABAUD,

producteurs de légumes de saison. Le jeudi place  
de l'Eglise de 16h à 18h. Tél. 06 64 97 39 88.

**Camions "pizza" :**

**Taco pizz** le lundi, place Holbeton,  
16h30 - 21h. 06 68 87 29 29.



# Keleier Bodilis

Bulletin municipal : décembre 2018

## Soirée récréative à la Salle multifonctions

**vendredi 7 décembre,  
à partir de 20h00**

Dans le cadre du Téléthon,  
la Commune de Bodilis organise une soirée récréative.

Bonne ambiance et rires garantis !

**Sketchs, chants, danses, et animations diverses et variées,**  
que concoctent depuis quelques semaines **les enfants de l'école, la troupe de  
théâtre, les élus, le personnel communal  
ainsi que d'autres intervenants bodilisiens.**

**Un verre de l'amitié clôturera cette soirée festive.**

**L'entrée est gratuite.**

**Une urne sera mise à disposition à l'entrée de la salle  
au profit du Téléthon.**

**Venez nombreux !**



## Noël à Bodilis

### Dimanche 30 décembre, devant la Salle multifonctions

Comme chaque année, la municipalité invite l'ensemble de la population et  
leurs amis au « Noël à Bodilis ».

A partir de 17h30, et jusqu'à 20h30, devant ou dans la salle multifonctions en cas de mauvais  
temps.

Spectacles pour les enfants et moment de convivialité pour les adultes :

**De 17h30 à 20h30 : Musiques de Noël, distribution de chocolats  
et de bonbons aux petits et aux grands par le Père Noël**

**18h00 : Echassier**

**18h30 : Cracheur de feu**

**19h00 : Animation par un clown**

**Vin chaud et boisson des lutins** seront offerts aux Bodilisiens et  
leurs amis par la municipalité. Elles seront préparées par le « Kop vin  
chaud » du BPF.

**Plaisir de rencontres et de discussions entre amis, moment de  
convivialité. Le tout autour d'un grand feu de bois.**

### Ecole Notre Dame

## Jeux dangereux, parlons-en

**Jeudi 29 novembre**

A 20h30 à la Maison Pour Tous

Les jeux dangereux, ce n'est pas un jeu. Conférence organisée par l'APEL Ecole  
Notre-Dame de Bodilis, animée par Mme Cochet, présidente de l'APEAS et  
le Dr Lavau, médecin urgentiste au SMUR. Réservé aux adultes.  
Renseignements au 06 10 71 00 25.



Le Keleier Bodilis est disponible  
sur le site de la commune :  
bodilis.org

Merci de nous faire parvenir vos articles pour le prochain  
bulletin par e-mail, en pièce jointe, objet : bulletin.  
**avant vendredi 14 décembre 2018**  
à [accueil@mairie-bodilis.fr](mailto:accueil@mairie-bodilis.fr)

**Mairie de Bodilis**

Tél.: 02 98 68 07 01

Fax: 02 98 68 91 24

Site: [bodilis.org](http://bodilis.org)

Adresse e-mail:

[accueil@mairie-bodilis.fr](mailto:accueil@mairie-bodilis.fr)

 **Commune de Bodilis**

## PERMANENCES

### MISSION LOCALE RURALE

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire.  
Maison de l'emploi Landivisiau. 02 98 68 67 64

### VIE PAROISSIALE

Temps de prière et de convivialité à l'église le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 18h30 à 19h.

Relais paroissial : Josiane et Emile LE GALL,  
02 98 24 99 05 / 07 80 37 55 74.

### Relais Parents Assistantes Maternelles

Entretiens sur Rdv. 02 98 24 97 15.

**Temps d'éveil**, Pôle Arc En Ciel (10h) le 7 déc.

[rpam.paysdelandivisiau@gmail.com](mailto:rpam.paysdelandivisiau@gmail.com)

<https://www.facebook.com/rpamlandi>

### Permanences habitat

(à la communauté de communes

Zone de Kerven à Landivisiau)

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, du lundi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous, de 14h à 17h sur rendez-vous et le vendredi sur rendez-vous. Tél.: 02 98 68 42 41.

[d.dumesnil@pays-2-landivisiau.com](mailto:d.dumesnil@pays-2-landivisiau.com)

**ADIL** : Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement, le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 9h à 12h.

**HEOL** : Conseil technique sur les économies d'énergie, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis après-midi de chaque mois de 14h à 17h.

## RECENSEMENT

Les filles et garçons nés en décembre 2002, doivent se faire recenser en mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

## AGENDA DU MOIS

- Le 4 : Randonnée, CLUB JA
- Le 7 : Spectacle du Téléthon, SMF
- Le 14 : AG cyclos, CCB, SJA
- Le 20 : Goûter de Noël, Club JA
- Le 21 : Tournoi interne du BPTT, SMF
- Le 30 : Noël à Bodilis, SMF

## ETAT CIVIL

### Naissances

- CORRE Miguel, 15 rue des Capucines
- ROPARS Lyna, 13 hameau des 4 barrières
- GUEGUEN Malone, 7 hameau de Messiou ar Guerent

### Décès

- HUET Michèle, Ty Méan
- LE GALL Raymond, 14 hameau du Quinquis

## Rencontres et animations des dernières semaines



▲ **Jumelage Bodilis / Holbeton** : Le samedi 3 novembre, la traditionnelle racllette du comité de jumelage a été organisée dans la salle multifonctions. 350 repas adultes et enfants ont ainsi été servis par 40 bénévoles de l'association dont 30 familles adhérentes en 2018. 75 kgs de pommes de terre, 70 kgs de fromages et différentes variétés de charcuterie (jambon, saucisson, rosette,...) ont pu être dégustés dans une ambiance très décontractée et conviviale. Le bénéfice de la soirée permettra aux adhérents de se rendre à Holbeton très prochainement, 8 anglais venus de Roscoff à Bodilis à vélo ont fait l'honneur d'être parmi eux. Les membres du bureau tenaient à remercier les bénévoles ayant permis le bon déroulement de la soirée et tout particulièrement les jeunes adolescents par leur dynamisme, leur gentillesse et leur disponibilité.

## Concert Commun Mouez Bro Landi Ecoles de Bodilis et Plougar

### Dimanche 13 Janvier

A 15 heures à l'église de Bodilis

La chorale MOUEZ BRO LANDI comptant une cinquantaine de chanteurs organise, en partenariat avec les écoles de BODILIS et de PLOUGAR, un concert de chants qui se déroulera à l'église de BODILIS le dimanche 13 janvier à 15 heures.

Au cours de ce récital, nous pourrons entendre quelques chants de la chorale, des chants

communs avec les enfants et des chants interprétés par les enfants seuls. A l'entracte, nous entendrons, une aubade de bombardes, cornemuses et orgue.

Cette manifestation est organisée au profit de l'association CRIC CRAC qui réalise un projet éducatif et culturel en HAITI.

## Club Jeanne d'Arc (Ainés Ruraux)



▲ Mardi 6 novembre, sous un ciel clément, 17 randonneurs du club Jeanne d'Arc se sont retrouvés sur le parking de l'équipôle de Landivisiau pour une randonnée de 9,5 km autour de l'hippodrome.

### Prochaines randonnées :

**Mardi 4 décembre** sur le circuit de Kérillien. Départ du parking de la SARL Roudaut (Chapelle de Locmélard entre Saint Derrien et Saint Méen). Départ 9h30 précise, covoiturage possible à partir du parking Bellevue de Bodilis à 9h10. A l'issue il y aura un pot salle du préau de Bodilis.

**Mardi 8 janvier** 2019 départ 9h30 du parking de l'église de Plougourvest.



▲ L'Association Santé Education et Prévention sur le Territoire de Bretagne (ASEPT) a animé pendant six semaines une formation Atelier Vitalité aux personnes à la retraite de plus de 55 ans. Tous ont pu apprécier les informations ayant pour but d'aider à améliorer la qualité de vie et à préserver son capital santé après sa vie professionnelle. 12 personnes de la commune et des environs ont suivi cette formation.

L'ASEPT propose deux nouveaux ateliers ouverts à toutes les personnes à la retraite de plus de 55 ans. Nouvelles sessions en septembre 2019 : **Atelier Mémoire et Atelier Nutrition**. Atelier mémoire 10 séances de 2h30 - Atelier Nutrition 9 séances de 2h00.

Inscription auprès de la mairie ou du président du club Jeanne d'Arc, douze personnes par atelier, ne tardez pas à vous inscrire.

Le goûter de Noël aura lieu le 20 décembre inscription auprès de Michel Rolland ou Mimi Martin. Dernier délai le 13 décembre.

L'assemblée générale aura lieu le jeudi 14 février 2019 à la Maison pour Tous (au lieu du 7 prévu initialement).

## CONTACTS ASSOCIATIONS

### AMIS DE LA VIERGE NOIRE

ROLLAND Louis 02 98 68 09 43

### A.P.E.L. (ECOLE PRIVEE)

LEMOIGNE Gaëla 06 10 71 00 25

### BADMINGTON LOISIR BODILIS PLOUGAR

COMBOT Marianne 06 63 58 31 20

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

LE GOFF Marie-Hélène 06 63 36 78 39

### BODILIS-PLOUGAR-FOOTBALL CLUB

BERNARD Loïc 06 76 60 56 40

### BODILIS PLOUGAR TENNIS DE TABLE

LE FLOC'H Arnaud 06 61 93 09 20

### BODILIS SPORTS CANIN

LE RICHE Jean Pierre 02 98 68 31 18

### BODILIS VTT AVENTURE

CLOAREC Ronan 06 77 45 85 36

### CENTRE DE LOISIRS

CORVEZ Christelle 02 98 24 80 36

Directrice 06 69 93 83 19

### CLUB CYCLO

CLOAREC Jean Claude 02 98 68 08 52

### CLUB LOISIRS ET BRICOLAGE

MOYSAN Marie-Thé 02 98 68 05 68

### CLUB JEANNE D'ARC

BOMPOINT Jean-Yves 02 98 68 37 71

### COMITE DE JUMELAGE

DECRET Nicole 02 98 68 15 30

### COMITÉ DES FÊTES

BERNARD Loïc 06 76 60 56 40

### DANSE POLYNÉSienne « TE ARATA'I »

RUMIZ David 07 69 33 12 27

### ECOLE NOTRE DAME

CORNOU Lionel, directeur 02 98 68 08 22

### LA RIBAMBELLE

FAGOT Anne-Marie 02 98 68 38 67

### LES ARTISTES & CO

### O.G.E.C. (ECOLE PRIVEE)

PORHEL Yves 06 50 10 36 47

### PILATE

TREGUER Solène 06 22 54 74 16

### PLUGAR-BODILIS HAND

MORIZUR Jacques 02.98.24.04.12

[jacques.morizur@orange.fr](mailto:jacques.morizur@orange.fr)

### RÊVE DE RAID

BOSSARD Céline 06 15 37 76 44

### RIVERAINS DE LA B.A.N

ELEGÛET Louis 02 98 68 50 84

### SECOURS CATHOLIQUE

CREIGNOU Marie Denise 06 43 39 72 09

### SOCIETE DE CHASSE

FAGOT Yves 02 98 68 38 67

### "SPERED AR VRO"

PICART Roger 06 25 34 61 66

### THÉÂTRE « LA BODILIS-TROUPE »

CREN Gisèle 06 63 27 02 18

### UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

MARTIN Pierre 02 98 68 05 21

### ZUMBA SUN

GALLO Marie - [zumbamarie012@gmail.com](mailto:zumbamarie012@gmail.com)

## AUTRES ACTIVITES PROPOSEES SUR LA COMMUNE

**GYM DOUCE** à la Maison pour Tous, le vendredi.

### ACCUEIL DE LOISIRS

Animation pour les enfants de 3 à 17 ans.

### LA RIBAMBELLE

Activités corporelles, musicales et artistiques à destination des enfants en garde chez les assistantes maternelles à la MPT, les lundis, mardis et jeudis de 9h30 à 10h30.

### SERVICES D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

**AS DOMICILE** 02 98 68 10 36

**ADM** 02 98 19 11 87

### HALTE GARDERIE MILLE PATTES

06 64 22 28 14, lundi au vendredi 9h -17h

## Les amis de la Vierge Noire

L'Assemblée générale s'est tenue le samedi 17 novembre à la salle Jeanne d'Arc, sous la présidence de Louis Rolland, entouré d'une belle assistance, dont Monsieur le Maire.

Le bureau a été reconduit. Comme tous les ans, le **pardon de Pont an Illiz** aura lieu le **25 mai**, mais sous quelle forme, ceci reste à déterminer. Tous les participants se sont ensuite retrouvés autour d'un bon repas chez Joëlle.

## Communiqué de l'association des riverains de la BAN

### Adhésions et ré-adhésions à l'association des riverains de la BAN.

Conformément aux statuts de l'association qui prévoient une durée d'engagement de 4 ans, il est nécessaire de réitérer les adhésions cette année.

Pour les personnes déjà inscrites, cette adhésion se fera, sauf avis contraire de leur part, par tacite reconduction. Elles n'ont donc aucune démarche à faire.

Les personnes désirant adhérer pour la première fois sont invitées à le faire par le biais du site de l'association : <https://www.riverains-ban-29.fr/> (onglet **adhésions**).

Nous vous rappelons que cette adhésion se fait par famille et que l'association compte à ce jour environ 800 foyers.

Le but de l'association est de défendre la population contre les nuisances induites par l'activité de la BAN (bruit mais aussi pollution de l'air) afin de préserver le bien-être et la santé de tous les riverains.

C'est un combat long et difficile. Nous ne pouvons tolérer ce vacarme et avons besoin de la mobilisation de tous pour maintenir la pression et obtenir une meilleure qualité de vie. Merci

Contact : [contact@riverains-ban-29.fr](mailto:contact@riverains-ban-29.fr)

## Plougar-Bodilis Handball Site du Hand : [pbhb29.com](http://pbhb29.com)

La saison est déjà bien entamée, les équipes jeunes ont fini les brassages avec des résultats plutôt honorables, les plus grands ont, quant à eux, bien démarré leurs championnats.

Les 1ers pas ont leur 1er plateau le 10 novembre à Carantec puis ils en auront un par mois.

Les championnats jeunes commencent eux aussi le 10 novembre.

Le mois dernier, l'entente bas léon (regroupement des clubs de Plougar Plougourvest Landi et Guiclan) a organisé une matinée de formation des jeunes arbitres de nos 4 clubs, merci à Pierre Antoine Déal et Serge Minguam qui ont assuré cette formation. Il y en aura d'autres tout au long de la saison.

Les 20 et 21 octobre a eu lieu le traditionnel tournoi de Cléder. Nous y étions bien représentés puisque nous avons engagé 1 équipe -9, 4 équipes -11 et 2 équipes -13. Les résultats sont tout aussi satisfaisants puisque l'équipe -11 gars gagne sa finale contre le bbh, et les

-13 gars perdent en finale contre Lesneven. Bravo à tous pour votre participation.

**Recherche de bénévoles.** Nous avons en

-11 filles un effectifs de 23 joueuses, nous recherchons un ou des bénévoles qui puissent aider David Morvan le vendredi de 17h à 18h, parents, grand parents. Si vous avez un peu de temps libre, n'hésitez pas à nous contacter. Il s'agit d'encadrer sachant que David prépare et explique les exercices à réaliser.



## Club Cyclo Bodilisien

**02 décembre : Gr 1 et 2 :** départ 9h, GR1, 75 kms, circuit bodilis + GR2, 70 kms, st servais, kerbéneat, landerneau, guipavas, gousesnou, plabennec, ploudaniel, croas-ar-rod, st méen, coat-reun. **Gr 3 :** 9h30, 47 kms, kervoanec, landi, landerneau, plouédern, plounéventer, lesvéoc, kerjean. **Gr 4 :** 9h30, circuit libre

**09 décembre : Gr 1 et 2 :** 9h, GR1, 74 kms, plougourvest, + circuit GR2, 69 kms, gare landi, loc-eguiner, ploudiry, la martyre, le tréhou, st eloi, st cadou, ty douar, sizun, landi, tiez. **Gr 3 :** 9h30, 49 kms, tiez, landi gare, ploudiry, la martyre, le tréhou, sizun, landi, tiez. **Gr 4 :** 9h30, circuit libre

**Vendredi 14 décembre :** ASSEMBLEE GENERALE 20 H SALLE JEANNE D ARC

**16 décembre : Gr 1 et 2 :** 9h, GR1, 75 kms, kerjean, plougar, st derrien, + circuit GR2, 71 kms, lesvéoc, plounéventer, brézal, gare landi, locmélard, croas-cabellec, st sauveur, st thé, locmenven, guiclan, la poterie, zone du vern, lestrévigon. **Gr 3 :** 9h30,

51 kms, gare landi, locmélard, croas-cabellec, st sauveur, guimiliau, kermat, guiclan, la poterie, zone du vern, lestrévigon. **Gr 4 :** 9h30, circuit libre

**23 décembre : Gr 1 et 2 :** 9h, GR1, 75 kms, kermat, plougar, trémagon, + circuit GR2, 70 kms, plougourvest, relai du vern, lampaul, st sauveur, cx rouge, guimiliau, kermat, croas-ar-born, plouénan, mespaul, ste catherine, plouvorn, plouzevede, st vougay. **Gr 3 :** 9h30, 48 kms, landi, lampaul, st sauveur, cx rouge, guimiliau, guiclan, cx neuve, plouvorn, plouzevede, st vougay. **Gr 4 :** 9h30, circuit libre.

**30 décembre : Gr 1 et 2 :** 9h, GR1, 76 kms, monsigny, langueoguer, kerjean, + circuit GR2, 71 kms, lesvéoc, plounéventer, plouédern, st eloi, st thonan, ploudaniel, lesneven, goulven, plouescat, kerider. **Gr 3 :** 9h30, 50 kms, plounéventer, plouédern, st eloi, st thonan, ploudaniel, lesneven, lanhouar-neau, plougar. **Gr 4 :** 9h30 circuit libre.



## Récupération des produits phytosanitaires pour les particuliers et animation sur les techniques de jardinage au naturel

**La loi Labbé, interdit l'achat, la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers, à compter du 1er janvier 2019.** Les jardinerie et autres surfaces de vente aux particuliers **ne pourront plus distribuer** les pesticides de synthèse (herbicides, insecticides, fongicides...) aux usagers non professionnels. **Les jardiniers amateurs ne pourront plus utiliser ni détenir** des produits phytosanitaires. Vous devez donc déposer les produits qu'il vous reste, ainsi que leurs emballages, rapidement en déchèterie.

Une animation sur les techniques de jardinage au naturel est proposée sur l'aire de déchets verts de la déchèterie de Bodilis le samedi 8 décembre de 8h30 à 12h.

Ce sera l'occasion de déposer vos produits phytosanitaires, d'apprendre à connaître les produits que l'on pourra utiliser à partir du 1er janvier et de découvrir des techniques alternatives pour entretenir le jardin en respectant la biodiversité et la qualité de l'eau.



## Jardiner au naturel ou comment se passer des produits chimiques

Que faire pour entretenir son jardin sans désherbants, anti-mousse et autres fongicides ?

**Le désherbage manuel ou le désherbage thermique** permettent de contrôler la pousse de la végétation dans les allées, cours, potagers et massifs : Binette, sarcloir, racloir, couteau à désherber sont autant d'outils pour enlever la mousse, les herbes indésirables, les pissenlits, etc.

Eau chaude, désherbeur thermique à flamme ou nettoyeur chauffant à haute pression vont détruire les petites herbes, plantules et mousses.

Un géotextile peut également être mis sous le gravillon des allées pour limiter la pousse des herbes indésirables et faciliter l'arrachage des repousses. La tondeuse et le rotofil vont permettre de contrôler la pousse des herbes dans les allées.



**Le paillage des parterres** avec des broyats de végétaux, de l'écorce, de la paille ou encore de l'herbe sèche ou des feuilles mortes, limite la pousse des herbes et maintient l'humidité du sol autour des plantations. Le paillage peut être complété par des plantes couvre-sol qui, à terme, vont recouvrir le parterre qui n'aura plus besoin d'être désherbé. Au potager, les paillis vont également avoir l'avantage de protéger les cultures contre les limaces qui, comme avec de la cendre, vont s'y engluier.

Paillis de lin sur un parterre

Aubriète (plante vivace couvre-sol)



**Tondre haut la pelouse** (entre 6 et 10 cm) permet de limiter la pousse des indésirables et d'éviter l'apparition de mousse.

Comme dans les parterres, les plantes à racine pivotante (pissenlits) peuvent s'enlever au couteau à désherber qui permet d'aller chercher la racine en profondeur. Le passage d'un scarificateur ou l'épandage de cendre ou de chaux vive permettent de supprimer la mousse. La suppression de la mousse laissant le gazon dégarni, il est souvent nécessaire de ressemer.

**Vinaigre et gros sel à bannir**

Le vinaigre et le gros sel n'ont pas vocation à être utilisés comme désherbants car ils perturbent la vie du sol : le vinaigre, appauvrit le sol en l'acidifiant, tout comme d'autres produits à base d'acide ; le gros sel stérilise le sol.

De manière générale, les produits à usage domestique (détergents par exemple) ou encore destinés au nettoyage des façades ou toitures sont interdits au jardin.

**Que faire des produits dont je ne vais plus pouvoir me servir ?**

Les produits phytosanitaires non utilisés sont à déposer, dans leur emballage d'origine, à la déchèterie. Les emballages vides doivent également y être déposés car ils peuvent contenir des résidus toxiques.

**Des animations sur les techniques de jardinage au naturel** seront proposées à l'attention des particuliers venant déposer leurs produits en déchèterie : le 1/12, matin : Daoulas, le 1/12, après-midi : Plouédern (St Eloy), le 5/12, après-midi : Guipavas (Lavallot), **le 8/12, matin : Bodilis**, le 8/12, après-midi : Brest (Spérnot)

**Pour en savoir plus** : Maison de la Consommation et de l'Environnement (<https://www.mce-info.org/publications/livrets-et-fiches/>) : fiches et guides sur le désherbage et le jardinage au naturel

Syndicat de bassin de l'Elorn (<http://bassin-elorn.fr/eaudanslaville/desherbage/>) : les bons gestes au jardin (Jardifiches) et réglementation phytosanitaire



# Keleier Bodilis (suite) déc. 2018

## Informations municipales

### Travaux

#### Mairie et bibliothèque

Les travaux se poursuivent et nous espérons une ouverture de la mairie et une première partie de la bibliothèque rénovée pour mi-janvier. La partie agrandissement de la bibliothèque devrait être ouverte au public courant février. La télésurveillance actuellement place à la mairie sera étendue à la bibliothèque.

#### Retables de l'église

La rénovation des retables doit débuter au premier semestre 2019. L'étude complémentaire réalisée pour une révision de l'installation électrique et de l'éclairage, nous amène à une solution de simplification avec changement des spots et projecteurs tels qu'ils sont disposés actuellement.

#### Assainissement de la salle Jeanne d'Arc et du préau

Les travaux seront réalisés par l'entreprise Loussot de Plouvorn. Des travaux complémentaires sur l'évacuation des eaux pluviales de toitures des deux bâtiments seront également réalisés afin de connecter ce réseau interne au réseau communal d'eaux pluviales.

#### Assainissement semi collectif du « lotissement du Petit Bois »

L'assainissement collectif de ce lotissement a été pensé afin de pouvoir raccorder quelques propriétés voisines qui n'auraient pas le terrain nécessaire à une remise en conformité de leur installation individuelle. Le coût de raccordement pour ces propriétés est fixé au même montant que le raccordement des propriétés du lotissement, soit 6000€ TTC.

#### Centre de loisirs

Le centre de loisirs de Bodilis, Plougar et Plougourvest apporte énormément de services aux enfants et aux habitants de nos communes, le nombre d'enfants qui y participent est en constante évolution. Aussi, c'est avec beaucoup d'intérêts que la commune resignera la convention de partenariat qui doit être renouvelée.

La convention annuelle de mise à disposition de l'animateur communal, David Morvan, sera également renouvelée entre l'association et les trois communes de Bodilis, Plougar et Plougourvest.

#### Fond de concours de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes apporte une aide financière aux communes pour leurs investissements sous forme de fonds de concours, ainsi pour l'année 2018, la commune recevra de la CCPL 11 647,41 € pour la rénovation et la mise aux normes d'accessibilité de la mairie, de l'agence postale et de la bibliothèque.

### Dépôts sauvages

Des dépôts sauvages nous sont signalés dans la campagne, au bord des chemins ou dans les fossés. Ils entraînent beaucoup de désagréments pour le voisinage et du travail supplémentaire pour nos agents techniques, voir même la pollution des sols. Il est demandé à chacun d'être vigilant et de signaler ces actes d'incivilité à la mairie.

### Chiens en divagation et chiens mordeurs

Plusieurs cas de chiens ayant mordu des personnes nous ont été signalés cette année. **Les propriétaires de ces chiens ont l'obligation d'effectuer une déclaration de la morsure en mairie et de soumettre immédiatement le chien à un contrôle vétérinaire sur 15 jours (à sa charge). Les résultats de ces contrôles doivent être transmis à la victime ainsi qu'au maire. Le chien doit également être soumis pendant cette période de surveillance à une évaluation comportementale par un vétérinaire agréé qui évaluera les risques et le niveau de dangerosité de l'animal. Le rapport, transmis au maire, une formation pourra être imposée au propriétaire du chien (à sa charge).** Nous rappelons aux propriétaires que les chiens ne doivent pas se trouver en divagation ni sur la voie publique ni dans les propriétés des voisins. Certains chiens attaquent également les poules des voisins, la responsabilité des propriétaires est engagée.

### Défibrillateur

Un défibrillateur semi-automatique est installé sur le parking de la mairie, contre le mur de la bibliothèque accolé aux services municipaux. Il peut sauver une vie. En cas de survenue d'un problème cardiaque, n'hésitez pas à venir le prendre et suivre les informations qu'il délivre ou signaler son emplacement aux services de secours.

### Noël à Bodilis

Cette année encore la municipalité a le plaisir de vous inviter à participer à « Noël à Bodilis » organisé **le 30 décembre** sur le parking et dans la salle multifonctions. Différentes animations seront proposées entre 17h30 et 20h30 aux enfants et aux adultes, c'est un moment fort de rencontre et de convivialité.

### Colis de Noël

La préparation des colis offerts aux personnes de 80 ans et plus se fera le **vendredi 14 décembre à 14 h à la salle paroissiale**. Les personnes souhaitant aider à leur confection sont les bienvenues. La distribution sera faite par les membres du CCAS.

## Retour sur la commémoration de l'armistice 100<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre 1914 1918

La municipalité remercie les anciens combattants pour l'organisation de cet événement et remercie également particulièrement les enseignantes et les élèves de l'école Notre-Dame qui ont participé et animé cette commémoration.

Le 11 novembre 1918, les Français et tous les habitants des pays qui avaient participé à cette guerre espéraient qu'ils allaient vers une paix durable quasi éternelle, on sait ce qu'il en fut...



## Centre de Loisirs Bodilis-Plougar-Plougourvest (3-17 ans)

Le centre de loisirs vous accueille au Pôle Arc en Ciel à Bodilis,  
le mercredi et pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi  
de 7h30 à 18h45 et ce jusqu'aux vacances de février.

### Vacances

Le planning des vacances est disponible sur le site [famillesruralesbpb.jimdo.com](http://famillesruralesbpb.jimdo.com).  
Vous y retrouvez le programme d'activité de chaque tranche d'âge ainsi que la



possibilité de vous inscrire en ligne. Plusieurs thèmes sont proposés aux enfants en fonction de leurs tranches d'âge et de leurs envies.

Renseignements : 06 69 93 83

19 ou "famillesruralesbpb@gmail.com".

Centre de loisirs : 3-12 ans toute la journée ; passerelle : 9-11 ans, l'après-midi ; ados : 12-17 ans, l'après-midi (hors sorties exceptionnelles)

Le repas d'halloween préparé par les jeunes du centre de loisirs.

L'après-midi ils sont allés voir les habitants de la commune pour faire le jeu du « troc patates »

## Les rubriques nutrition de Wendy



### Les féculents

Ce groupe contient : le pain, les pâtes, le riz, les légumes secs (lentilles, haricots rouge, ...), ... Ils nous apportent des glucides complexes. Ce sont eux, qui vont nous permettre d'avoir un bon apport de nutriments (digestion plus longue) et ainsi rester en satiété entre deux repas. Il est conseillé d'avoir un apport d'au moins un des trois (céréales, pain ou légumes sec) dans chaque repas et d'équilibrer les quantités si différents aliments sont présents.

Les féculents doivent être apportés à chaque repas, et un apport de légumes secs au minimum 1 fois toutes les deux semaines.

## Vente de sapins de Noël



les ados organisent une  
vente pour financer leur  
voyage au ski en 2019

réserver votre sapin sur  
[www.famillesrurales.org/plouzevede/](http://www.famillesrurales.org/plouzevede/)

Rubrique Ados, puis Sapins.

Les sapins seront à retirer  
au marché de Noël de Plouzevede  
les 1 et 2 décembre 2018



Recette : Macaroni aux fromages

(6 pers – 20min – 4€/pers)

Ingrédients :

500g de macaroni, 120g de fromage à raclette sans croûte,  
100g de bleu, 80g de parmesan râpé,

30cl de lait, muscade, poivre, 150g de brocolis, 150g d'épinards frais.

Préchauffer le four à 180°C. Cuir les macaronis dans l'eau bouillante (-3 minutes que sur le paquet). Garder une demi-tasse d'eau de cuisson. Pendant ce temps verser le lait et les épinards dans un mixer à haute vitesse jusqu'à obtenir une texture liquide.

Dans une grande casserole, faire fondre le beurre puis ajouter les fromages coupés en morceaux en fouettant continuellement sur feu doux-moyen pendant 2-3 min pour faire un roux. Verser lentement dans le mélange de lait et d'épinards et porter le tout à ébullition. Ajouter la demi-tasse d'eau de cuisson. Incorporer les pâtes et les brocolis (prés cuits et en petit morceaux). Transférer le tout dans un plat allant au four, saupoudrer de parmesan et cuire au four pendant 20 à 30 min.

Marmiton



## Communication de la Direction départementale des Finances publiques du Finistère sur le prélèvement à la source.

La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés. Tous les renseignements sont accessibles à partir du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

A ce titre, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère souhaite apporter quelques éléments complémentaires

- **vous êtes employeur et avez moins de 20 salariés** : pour recevoir les taux de prélèvement et déclarer la retenue à la source prélevée, vous pouvez aller sur le site [www.net-entreprises.fr](http://www.net-entreprises.fr) (assistance au 0811 376 376) ou par une plateforme simplifiée proposée par l'Urssaf

[www.letese.urssaf.fr](http://www.letese.urssaf.fr).

- **en tant qu'association, vous employez une ou plusieurs personnes** : vous pouvez effectuer les démarches pour le prélèvement à partir du site [www.net-entreprises.fr](http://www.net-entreprises.fr), et si vous avez moins de 20 employés, par un service proposé par l'Urssaf [www.cea.urssaf.fr](http://www.cea.urssaf.fr)

- **en tant que particulier, vous avez obtenu en 2018, une réduction et/ou un crédit d'impôt** suite à des dépenses effectuées en 2017 concernant un emploi à domicile, des frais de garde d'enfant, une cotisation syndicale, un don à une association ou un investissement locatif : en janvier 2019, sans démarche de votre part, vous percevrez un acompte de 60 % de ce crédit / réduction d'impôt sur votre compte bancaire. Le solde sera versé à l'été 2019 sur la base de votre déclaration de revenus 2018.

- **vous entrez dans la vie active et vous souhaitez savoir quel taux de prélèvement sera appliqué** : votre employeur appliquera un taux non personnalisé déterminé à partir d'un barème fonction de votre revenu. Ce sera un taux nul si votre rémunération mensuelle est inférieure à 1 367 €. En cas de contrat court inférieur à 2 mois, une déduction est opérée sur votre revenu.

- **vous exercez dans une profession indépendante (artisan, commerçant, ...)** le montant de l'impôt correspondant sera prélevé mensuellement (ou trimestriellement sur option) sur votre compte bancaire.

- **vous souhaitez signaler une modification** de situation de famille ou une modification de votre niveau de revenus : à compter du 2 janvier 2019, vous aurez la possibilité de signaler ce changement à la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source » de votre compte sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Si vous n'avez pas internet, vous pourrez aussi appeler le 0811 368 368 ou vous déplacer dans votre centre des finances publiques en début d'année.

**Les services de finances publique sont les seuls interlocuteurs pour répondre à vos questions portant sur le taux qui est appliqué pour déterminer le prélèvement. Il importe néanmoins que vous ayez au préalable obtenu un avis d'imposition en 2018 pour déterminer ce taux de prélèvement (qui peut être nul si vous êtes non imposable). A défaut c'est le barème qui sera appliqué.**

## La brigade numérique de la gendarmerie

Activement engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales et le harcèlement sous toutes ses formes, la gendarmerie s'est dotée, avec la création de la brigade numérique, d'un outil d'information, d'un relais avec les associations et services de l'Etat traitant de ces domaines et d'un véritable espace d'écoute de de conseils pour les victimes. Le personnel de cette unité, formé à cette problématique sera en mesure de faciliter la prise en charge des victimes par les organismes et services dédiés.

Les élus et agents des collectivités territoriales sont souvent confrontés, dans l'exercice de leurs fonctions à des questions relatives à la sécurité publique ou à certaines réglementations. En l'absence d'éléments de réponse, ils ont désormais la possibilité d'inviter les citoyens, chefs d'entreprises ou responsables d'associations à contacter, depuis chez eux ou leur lieu de travail, la brigade numérique.

**Cette brigade propose un contact 24h/24, via internet et les réseaux sociaux (facebook, twitter) et garantit un échange en temps réel avec un gendarme toujours disponible pour répondre à de simples interrogations, recevoir un témoignage, orienter vers un service compétent ou réaliser un signalement sur la main courante gendarmerie.**

### Brèves économies d'énergie

#### Économiser l'eau des toilettes

Les WC sont parmi les plus grands consommateurs d'eau : près d'un tiers de notre consommation d'eau potable ! Chaque année, dans les WC en France, ce sont 100 milliards de litres d'eau qui sont utilisés. En moyenne 9 litres d'eau sont évacués à chaque chasse. Sachant qu'une personne va en moyenne 4 fois par jour aux toilettes, cela représente 36 litres d'eau par jour et par personne. En équipant vos chasses d'eau d'un système à double commande, vous réduirez facilement leur consommation en passant selon la commande actionnée de 3 ou 6L d'eau par chasse, pour un investissement inférieur à 40€. Une autre solution, gratuite cette fois, est de placer une bouteille d'1,5 ou 2 L remplie d'eau dans le réservoir de la chasse. Et pour les plus écolos d'entre vous optez pour des toilettes sèches !



#### Les déchets, ça déborde

Un Français produit chaque année 360 kg de déchet. Certains de ces déchets mettent des milliers d'années à se dégrader s'ils sont laissés dans la nature. D'où l'importance de trier, cependant aujourd'hui ça ne suffit plus. L'ère est à la réduction ! Avec de la volonté, il est simple de diminuer ses résidus destinés à l'abandon. Tout d'abord, il faut changer ses habitudes de consommations et se mettre aux fourneaux. Première astuce : acheter en vrac, par ailleurs ces produits sont souvent moins chers que les produits pré-emballés. Éviter les produits à usage unique (lingettes, assiettes en plastique, nappe en papier). Choisir des produits réutilisables et réparables. Acheter d'occasion ou louez et bien sûr composter.

#### Le compostage pour réduire ses déchets

Les déchets organiques représentent 40 à 60 % des poubelles d'ordures ménagères. Heureusement, il est possible de les valoriser et ainsi réduire ses déchets. Le compost processus de fermentation inspiré de la nature, est facile à mettre en œuvre. Il suffit de déposer ses épluchures de légumes, de fruits, reste de repas, tontes de gazon, feuilles mortes, carton de pizza, boîtes œufs, à même le sol à l'ombre. En présence d'oxygène, de chaleur, d'eau et de micro-organismes (bactéries, champignons, vers de terres, acariens, cloportes) la matière organique se décompose et devient du compost. Au bout de 5 à 9 mois après l'avoir régulièrement aéré, le compost mélangé à la terre améliorera la fertilité de votre sol.

**Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation et économies d'énergie au 38 rue du mur à Morlaix (permanence l'après-midi sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org)**



### La Ribambelle

#### Opération Galette des Rois

L'association d'assistantes maternelles « La Ribambelle », organise, pour l'Épiphanie, une vente de galettes des rois. Le bénéfice servira à l'achat de matériel pour les activités des enfants qu'elles accueillent ainsi qu'à l'organisation de spectacles.

**Les galettes, pour 6 personnes, aux pommes ou à la frangipane, sont vendues 5€.**

**Les commandes sont à effectuer pour le samedi 22 décembre** (les déposer avec le règlement dans la boîte aux lettres de l'association, au Pôle Arc-en-Ciel). Tél : 02 98 68 90 63

**La distribution se fera le samedi 5 janvier 2019 de 14h à 16h au Pôle Arc-en-Ciel.**

#### Collecte de journaux

L'association collecte également les journaux. Un conteneur est installé rue de l'école (près de l'ancienne maison Quéran) pour les recevoir.



GALETTE DES ROIS

BRIGADE numérique Gendarmerie

En cas d'urgence, contactez le 17 ou 112

La brigade numérique répond à toutes vos sollicitations NON-URGENTES SUR [www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr) ou les réseaux sociaux

- Dialoguer en temps réel, vous apporter une réponse concrète et immédiate
- Vous guider pour contacter la brigade ou le commissariat de proximité
- Nous signaler un événement ou un fait
- Vous donner une réponse à un problème de sécurité
- Vous renseigner sur les démarches de plainte en ligne
- Vous orienter vers l'administration compétente
- Obtenir un récépissé d'enregistrement sur la main courante gendarmerie pour acter un différend familial, de voisinage sans pour autant déposer plainte

24h/24



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX